

**Programme d'études du secondaire deuxième cycle**  
**Français langue première**

**Niveaux 13-23-33**

*[identifiés par 10-2 / 20-2 / 30-2 depuis juin 2004]*

**Alberta**  
**Learning**  
**2002**

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.

Français : programme d'études du secondaire deuxième cycle – français langue première (Niveaux 13-23-33).

ISBN 0-7785-1350-5

1. Français (Langue) -- Étude et enseignement (Secondaire) – Alberta.

I. Titre

PC2068.C2.A333 2002

440.707123

Cette publication est destinée au/aux :

<i>Élèves</i>	
<i>Enseignants</i>	✓
<i>Administrateurs (directeurs, directeurs généraux)</i>	✓
<i>Conseillers</i>	✓
<i>Parents</i>	
<i>Grand public</i>	
<i>Autres</i>	

Copyright © 2002, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2,  
Téléphone : (780) 427-2940, Télécopieur : (780) 422-1947, Adel: def@edc.gov.ab.ca

Alberta Learning autorise la reproduction de la présente publication à des fins pédagogiques et sans but lucratif.

**Remarque.** – *Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.*

Nous nous sommes efforcés de reconnaître ici toutes nos sources et de nous conformer à la réglementation relative aux droits d'auteur. Si vous relevez certaines omissions ou erreurs, veuillez en informer Alberta Learning afin que nous puissions y remédier.

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
<b>COMMUNICATION ORALE</b> .....	7
• L'écoute .....	7
• L'interaction .....	12
• L'exposé .....	15
<b>LECTURE</b> .....	19
<b>ÉCRITURE</b> .....	25
<b>ANNEXES</b> .....	35
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	97

# INTRODUCTION

Le présent document représente la version définitive du programme d'études de Français langue première 13-23-33. Il remplace la version provisoire parue au printemps 2001. Il s'agit d'un inventaire de résultats d'apprentissage généraux (RAG) et de résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) propres à la matière « français ».

## Buts visés par le programme

<b>Pour les élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'acquisition de connaissances et de stratégies en communication orale, en lecture et en écriture.</li><li>- L'atteinte d'un seuil de réussite et l'autonomie nécessaire pour accomplir diverses tâches au quotidien.</li><li>- La préparation aux études postsecondaires et au monde du travail.</li><li>- L'intégration à la communauté francophone.</li></ul>
<b>Pour les enseignants</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'identification de RAG et de RAS liés au produit en communication orale, en lecture et en écriture (compétences communicatives et cognitives).</li><li>- L'identification de RAG et de RAS liés au processus de réalisation d'une tâche en communication orale, en lecture et en écriture (compétences stratégiques et métacognitives).</li><li>- L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) aux RAG et RAS de français (compétences technologiques).</li><li>- L'intégration de l'identité, de la culture et de la communauté aux RAG et aux RAS de français (compétences culturelles).</li></ul>

Voir le contexte d'apprentissage/enseignement à privilégier (Annexe 1) et le tableau des compétences à développer (Annexe 2).

## Clientèle visée

Dans le but d'assurer le taux le plus élevé de réussite chez les élèves aux niveaux 13-23-33, on a tenu compte de leurs besoins et de leurs limites lors de l'élaboration de ce programme d'études. Des échanges avec des enseignants et des élèves ainsi que la rétroaction d'un comité consultatif ont permis de valider et d'identifier les besoins réels de ces élèves, qui ont la capacité d'apprendre et de développer leur autonomie.

## Mise en œuvre du programme

Dates	Phases
Septembre 2001 – Juin 2002	Mise à l'essai du programme d'études provisoire Amorce du processus d'évaluation (autorisation), de l'adaptation et/ou de l'élaboration de ressources didactiques de base ou d'appui
Septembre 2002 – Juin 2003	Mise en œuvre optionnelle du programme d'études
Septembre 2003 – Juin 2004	Mise en œuvre provinciale du programme d'études

## Annexes

Dans le but d'appuyer l'enseignant dans la mise en œuvre du programme d'études, on lui fournit en annexe des documents de référence et des fiches reproductibles (schémas, tableaux, etc.). Ces annexes peuvent constituer des pistes pédagogiques utiles lors de la délimitation des attentes vis-à-vis de la clientèle visée et dans la planification de l'enseignant.

## Organisation du document

<b>Introduction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Buts visés par le programme</li> <li>- Clientèle visée</li> <li>- Mise en œuvre du programme</li> <li>- Organisation du document</li> <li>- Organisation des résultats d'apprentissage généraux</li> </ul>		
<b>Résultats d'apprentissage visés</b>	<i>Résultats d'apprentissage</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Généraux (RAG)</li> <li>- Spécifiques (RAS)</li> </ul>	<i>Domaines d'apprentissage</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication orale</li> <li>- Lecture</li> <li>- Écriture</li> </ul>	<i>Types de textes et de discours</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'information</li> <li>- Besoin d'imaginaire et d'esthétique</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aspects intégrés aux RAS</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC)</li> <li>- Intégration du domaine <i>Culture – Identité – Communauté</i></li> </ul> </li> </ul>		
<b>Annexes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de référence</li> <li>- Fiches reproductibles (schémas, tableaux, etc.)</li> </ul>		

## Organisation des résultats d'apprentissage généraux

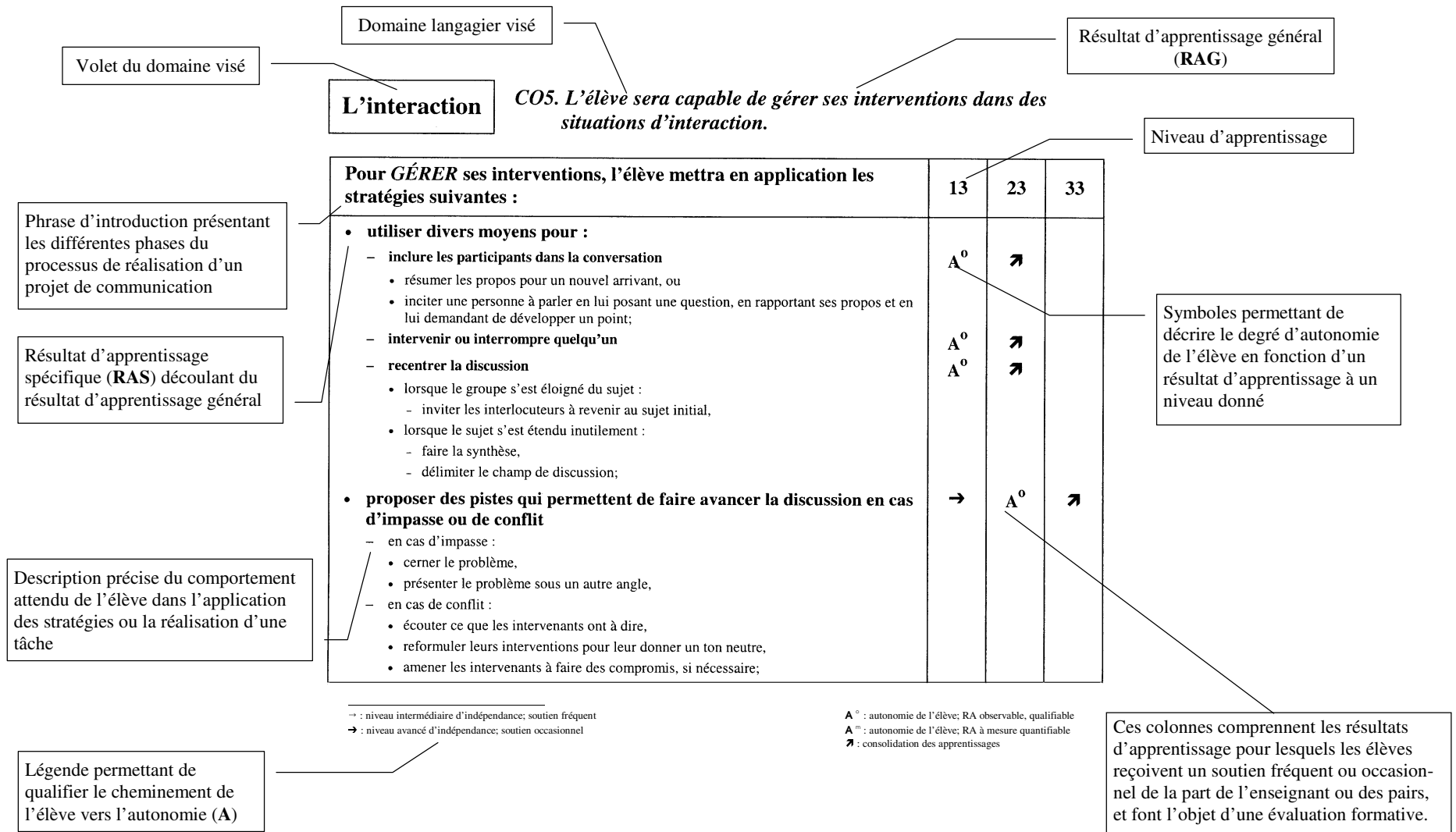
Dans l'ensemble, l'organisation des résultats d'apprentissage généraux suit le processus du déroulement des activités : par exemple, le contexte de la tâche (CO3 et CO4), la planification (CO1) et

la gestion de cette tâche (CO2). À la lecture des résultats d'apprentissage spécifiques, on notera que l'analyse de l'efficacité des moyens utilisés pour réaliser la tâche se trouve sous le résultat d'apprentissage : gestion.

Communication orale	Lecture	Écriture
<i>L'écoute</i>		
<b>CO3.</b> Contexte : besoin d'information	<b>L3.</b> Contexte : besoin d'information	<b>É3.</b> Contexte : besoin d'information
<b>CO4.</b> Contexte : besoins d'imaginaire et d'esthétique	<b>L4.</b> Contexte : besoins d'imaginaire et d'esthétique	<b>É4.</b> Contexte : besoins d'imaginaire et d'esthétique
<b>CO1.</b> Planification	<b>L1.</b> Planification	<b>É1.</b> Planification
<b>CO2.</b> Gestion	<b>L2.</b> Gestion	<b>É2.</b> Gestion
<i>L'interaction</i>		
<b>CO7.</b> Contexte : vie quotidienne		
<b>CO5.</b> Gestion		
<b>CO6.</b> Développement du vocabulaire		
<i>L'exposé</i>		
<b>CO10.</b> Contexte : répondre à divers besoins		
<b>CO8.</b> Planification		
<b>CO9.</b> Gestion		

\* L'ordre de présentation des résultats d'apprentissage a été modifié pour correspondre au déroulement d'un projet de communication.

• Guide d'utilisation du programme d'études



## Degré d'autonomie de l'élève

Comme précisé dans la section sur les principes d'apprentissage, un des rôles de l'enseignant est d'être le médiateur entre le savoir à construire et l'apprenant. Pour bien remplir ce rôle, il doit d'abord modeler pour l'élève le comportement attendu, c'est-à-dire les stratégies cognitives et métacognitives qui lui permettent de réaliser son projet (enseignement explicite). Ensuite, il accompagne l'élève dans la réalisation d'un projet qui fait appel aux mêmes stratégies (pratique guidée).

Puis, il place l'élève dans une situation où il aura à utiliser, en compagnie de ses pairs, les mêmes éléments visés (pratiques coopératives). Finalement, il vérifie jusqu'à quel point l'élève a intégré les stratégies et le comportement attendus (pratique autonome et transfert).

Les symboles sont utilisés pour décrire cette marche de l'élève vers l'autonomie, tout en ayant l'appui de l'enseignant.

Symboles	Niveau	Explication
→	<i>niveau intermédiaire d'indépendance : l'élève requiert un soutien fréquent de la part de l'enseignant et de ses pairs</i>	L'enseignant fait une démonstration explicite des éléments visés. Il travaille sur les éléments de base du concept à l'étude. Il favorise le travail de groupe et appuie régulièrement le groupe tout au long de l'activité.
➔	<i>niveau avancé d'indépendance : l'élève requiert un soutien occasionnel de la part de l'enseignant et obtient le soutien de ses pairs</i>	L'enseignant fait une démonstration en fournissant la représentation complète du concept à l'étude. Il sollicite la participation des élèves au cours de sa démonstration. Il met l'accent sur ce qui semble poser problème. Il favorise le travail en petits groupes et guide l'objectivation (auto-évaluation) et la rétroaction par les pairs.
A <sup>o</sup>	<i>autonomie de l'élève (stratégies, attitudes, etc.)</i>	En situation d'évaluation formative, l'enseignant vérifie avec quel degré d'autonomie l'élève a utilisé l'élément visé (stratégie, attitude, etc.). Il vérifie également jusqu'à quel point l'élève comprend son utilisation dans des contextes variés (transfert). Le résultat d'apprentissage ( <b>RA</b> ) est <b>observable</b> et la mesure est <b>qualifiable</b> .
A <sup>m</sup>	<i>autonomie de l'élève (mécanismes de la langue et tâches)</i>	L'enseignant vérifie le comportement de l'élève face aux résultats d'apprentissage ( <b>RA</b> ) visés en situation d'évaluation sommative. Le produit du travail de l'élève est évalué et la mesure est <b>quantifiable</b> . L'évaluation des projets de communication (les tâches) et des mécanismes de la langue mène à la confirmation du degré de maîtrise de l'élève.
↗	<i>consolidation des apprentissages</i>	L'enseignant place l'élève dans des situations de communication toujours plus complexes de façon à développer chez lui un champ d'expertise de plus en plus vaste et à accroître son autonomie.